



Ufolep Rhône-Alpes/En Jeu

Via ferrata, Raid'spect 2012.

L'appel de la nature

Si l'engouement pour les sports de nature ne se dément pas, ceux-ci recouvrent des activités très diverses, pratiquées comme un pur loisir ou dans le cadre d'épreuves sportives. Par ailleurs, ils prennent place dans des espaces de plus en plus aménagés, voire totalement artificiels. État des lieux, alors que l'Ufolep entend jouer la carte du multisport et de l'éducation à l'environnement.

Les contradictions du sport nature

L'aspiration aux sports de nature est un durable fait de société. Le paradoxe étant que ceux-ci se pratiquent dans des espaces de plus en plus aménagés.

Le dimanche en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne), les chemins voient se croiser une faune aussi nombreuse que variée : des fondus d'escalade, tapis sur le dos ; des vététistes avides de reliefs accidentés ; des randonneurs seniors, topoguide à la main ; des amateurs de marche nordique, en suspension sur leurs bâtons ;

des traillers avalant à fond de train leurs 1 200 mètres de dénivelé positif ; des naturalistes venus observer la floraison des orchidées ; ou tout simplement des familles désireuses de faire prendre l'air aux enfants...

Dans un monde de plus en plus urbanisé, sédentaire et aseptisé, le besoin d'évasion et de contact avec la nature se fait sentir de façon

aiguë et cette aspiration s'exprime tout particulièrement dans les pratiques physiques et sportives. Un signe : malgré la crise, en 2011 le chiffre d'affaires des équipementiers de l'« outdoor » était en hausse de 8%. « Je ne suis pas convaincu qu'il y ait eu durant ces dix dernières années une augmentation sensible du nombre de pratiquants, tempère Pascal Mao, enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble. *En revanche, on constate très clairement une diversification des formes de pratique et l'émergence de nouvelles.* » De fait, de la plus traditionnelle à la plus innovante, jamais l'offre d'activités sportives de nature n'a été aussi riche : randonnée pédestre, VTT, kayak, escalade, rafting, canyoning, hydrospeed, spéléologie, ski, mais aussi marche nordique ou en raquettes, nage en eaux vives, parcours acrobatique dans les arbres. Ou encore kitesurf, mountain board ou speed riding (1)... La diversité des sports de nature ne s'arrête d'ailleurs pas au nombre de disciplines proposées. Elle touche aussi les lieux de pratique, les structures artificielles tendant à suppléer les sites naturels, et leur mode d'organisation : pratique libre ou encadrée, loisir ou compétition.

« PLEIN AIR », « OUTDOOR », « APPN »...

Cette diversification est à l'image de notre société plurielle, où chaque pratique culturelle ou sportive est comme une branche qui, au fil de son développement, génère de nouveaux bourgeons. Elle est aussi le fruit d'une histoire. « Le développement des sports de nature s'est construit par couches sédimentaires de pratiques, qui traduisent des changements

UN ENGOUEMENT QUI NE SE DÉMENT PAS

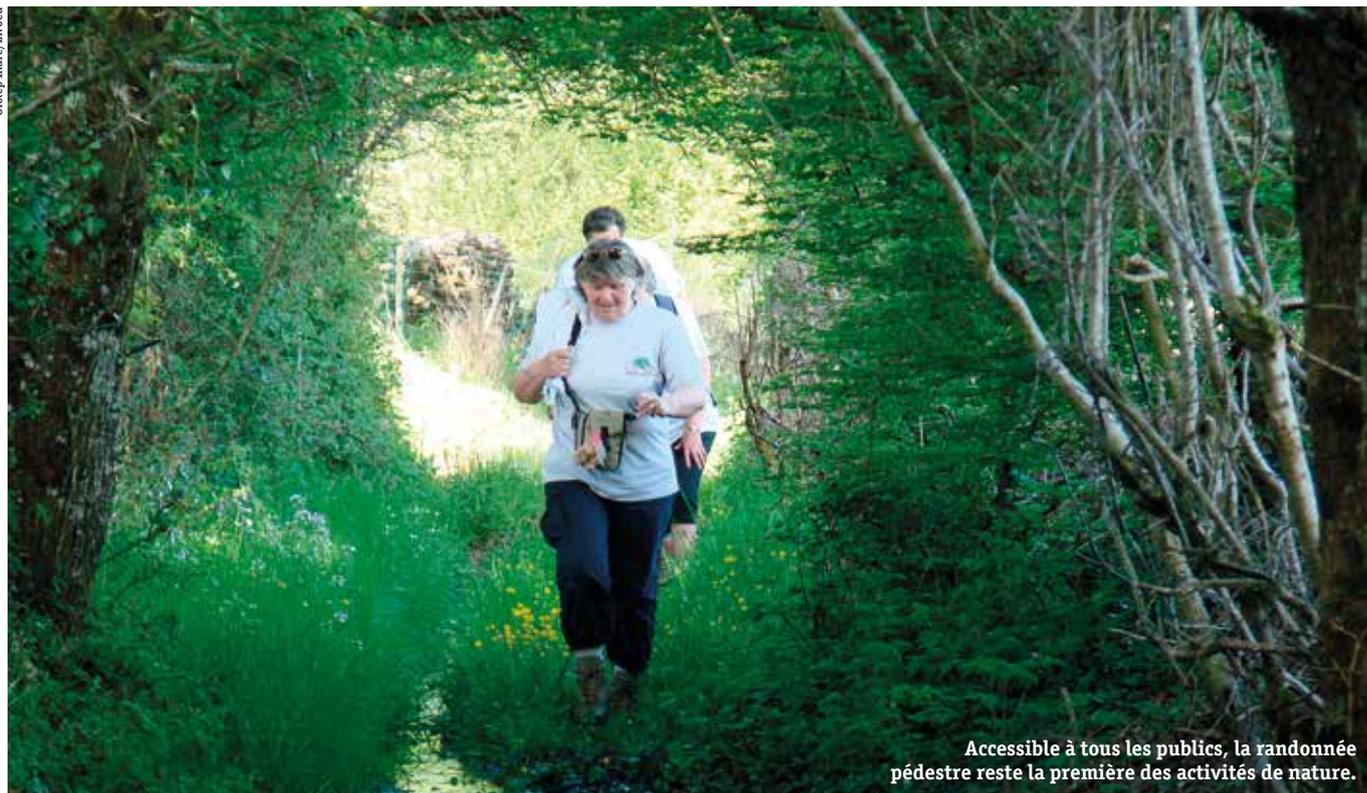
Il y a douze ans, *En Jeu* observait déjà « la ruée vers le sport nature ». Depuis, l'engouement n'a pas faibli et on estime que 25 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus pratiquent, même occasionnellement, un sport de nature. Ces pratiques représenteraient ainsi « plus du tiers du fait sportif en France » (1). Si le vélo, la randonnée, le ski et la pêche arrivent toujours en tête, les pratiques se diversifient. Mais le nombre de licences en sports de nature a beau augmenter (+4% entre 2008 et 2010), la pratique fédérée concerne toujours à peine plus d'un pratiquant sur dix. Tendence plus notable, on assiste depuis une dizaine d'années à une montée en puissance de pratiques très exigeantes physiquement, comme le trail ou le ski de randonnée, dont nombre d'amateurs sont de vrais sportifs de haut niveau ! Un phénomène que l'on peut mettre en parallèle avec la « démocratisation » du marathon. Ces pratiques qui auparavant concernaient une poignée de passionnés sont désormais le support de nombreuses épreuves à caractère sportif telles que l'Ultra Trail du Mont Blanc. Même si pour la majorité des participants le classement importe moins que le fait de terminer...



(1) Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS/Direction des sports, INSEP, MEOS.



Ufolep Indre / Em. Jéu



Accessible à tous les publics, la randonnée pédestre reste la première des activités de nature.

successifs dans la manière de voir la société et d'appréhender la naturalité», théorise Jean Corneloup, sociologue enseignant à l'UFR Staps de Clermont-Ferrand, et président du réseau de chercheurs www.sportsnature.org. En somme, chaque couche nouvelle se superpose à la précédente, mais sans la faire disparaître : «*Ce sont des formes culturelles qui continuent à se développer parallèlement.*» Pour les distinguer, on peut se référer aux termes employés : «plein air», «outdoor», «activités physiques de pleine nature»... «*Le vocabulaire n'est jamais neutre et derrière la sémantique se cachent de nouvelles modalités de pratique et de nouveaux enjeux*» note Olivier Bessy, professeur en sociologie-aménagement à l'université de Pau (2). Les archéologues du sport nature font remonter la première couche sédimentaire à la fin du XIX^e siècle : pour lutter contre les miasmes de la société industrielle, les activités de «plein air» sont reconnues comme particulièrement bénéfiques. L'exercice physique en milieu naturel est recommandé par le mouvement hygiéniste qui s'incarnera au siècle suivant dans la méthode naturelle de Georges Hébert. La tendance s'exprime même à l'école où, dès 1937, les instructions officielles prônent une demi-journée de «plein air». Il s'agit surtout de «s'oxygéner» plutôt que de développer de nouvelles pratiques physiques. Parallèlement se développe une caste de sportifs en quête d'exploits, souvent guides

professionnels ou moniteurs de ski, qui privilégient la technique et goûtent un certain ascétisme. Cette tendance connaîtra une première inflexion dans les années 70 : on voit poindre alors une philosophie libertaire teintée d'écologie, rejetant l'idéologie du progrès et la notion de compétition. Les surfeurs et les grimpeurs de cette époque sont ainsi à la recherche d'harmonie plus que de performance.

GOÛT DU FUN ET SOUCI ENVIRONNEMENTAL

Mais au début des années 80 les valeurs de la société changent et bouleversent du même coup les pratiques sportives de plein air. Importé d'Amérique du nord, l'outdoor diffuse une culture nouvelle : on recherche une pratique «fun» et «free», en jouant avec les éléments, à la recherche de sensations fortes, parfois jusqu'à l'extrême. Le VTT, le surf, le vol libre sont les symboles de cette nouvelle vague qui fait de la glisse le nouveau Graal... «*À la logique prométhéenne qui prévalait jusqu'alors succède une approche plus ludique*», précise Jean Corneloup. On glisse alors du plein air aux activités physiques de pleine nature (APPN), définies comme l'ensemble des activités se déroulant en milieu naturel «*dans un but de progression*». «*Il ne s'agit plus seulement d'être dehors, mais de s'amuser avec les éléments*, résume Olivier Bessy. *L'environnement n'est alors regardé que comme un cadre de pratique, utilisé soit à des fins hédonistes, soit à*

des fins compétitives.» Parallèlement, surfant sur la vague du loisir, le secteur marchand s'invite dans le jeu en proposant un matériel et des prestations commerciales toujours plus standardisées qui facilitent la pratique du plus grand nombre. Création de snow-parks, aménagement de via ferrata, sorties encadrées en canyoning ou en rafting, la pleine nature se mue en espace domestiqué et accessible à tous. «*La relation avec la nature s'en trouve changée*, pointe Jean Corneloup. *Au lieu d'affronter les éléments et l'incertitude d'un milieu naturel, le pratiquant utilise une médiation qui lui permet d'accéder à des sensations fortes sans pour autant s'appuyer sur une technique très poussée.*»

CONFLITS D'USAGE

À l'aube des années 2000, le vocabulaire change encore : les APPN deviennent des «sports de nature». Une variation sémantique qui révèle de nouveaux enjeux : «*Ces sports n'ont plus seulement un intérêt hygiénique ou ludique, ils deviennent un vecteur de structuration pour les territoires*», analyse Olivier Bessy. Les collectivités ont en effet compris qu'elles pouvaient en faire un argument pour attirer les vacanciers et développer l'économie locale. Certains départements, comme l'Ardèche, se positionnent alors résolument comme une destination pour les adeptes de sports de nature. Fruits de ce marketing territorial, de nouvelles compétitions voient le jour, comme

► les Natural Games de Millau (Lozère) ou l'Ultra-trail du Mont-Blanc (Haute-Savoie).

À cette dimension économique s'ajoutent des préoccupations environnementales, avec pour mot d'ordre de concilier pratiques sportives et préservation du milieu naturel. Or entre les multiples acteurs désormais impliqués dans l'animation et la gestion des sports de nature – associations, prestataires privés, fédérations sportives, comités de tourisme, parcs naturels, collectivités territoriales –, les sujets de friction ne manquent pas.

L'affluence sur certains sites entraîne des conflits entre pratiquants de différentes disciplines ou avec les agriculteurs, voire exerce une pression inquiétante sur le milieu naturel. À d'autres endroits, le développement du secteur marchand tend à privatiser l'espace, remettant parfois en cause les principes de la liberté d'accès aux espaces naturels et de leur gratuité.

OÙ EST PASSÉE LA NATURE ?

Aujourd'hui, le paysage des sports de nature offre une image paradoxale : jamais autant de personnes n'ont revendiqué l'accès aux sports de nature, et jamais le lien avec celle-ci n'a été aussi distendu. La notion même de « sport de nature » est devenue très floue... « *Les espaces dans lesquels les pratiques se déroulent sont de plus en plus institutionnalisés, aménagés,*



normés et encadrés », explique Pascal Mao. La « pleine nature » est un fantasme : pour évoluer dans un espace vierge, il faut aujourd'hui partir très loin... Ainsi, pour la plupart des pratiquants, la nature a cessé d'être une expérience pour se muer en produit, modulable et adaptable à loisir, et de plus en plus décliné sous forme d'ersatz. La tendance amorcée dans les années 80 continue en effet de s'accélérer : l'artificialisation du milieu naturel se poursuit avec une multiplication des via ferrata, des circuits d'escalade dans les arbres ou des pistes

de descente VTT, avec lesquelles les stations de ski élargissent leur palette d'activités estivales tout en rentabilisant leurs remontées mécaniques (3).

Cette artificialisation va même jusqu'à la création de sites artificiels restituant les conditions du milieu naturel, comme les parcs d'eaux vives, les ski-dômes ou les structures artificielles d'escalade.

« *Ces aménagements permettent de recréer les sensations, voire de les augmenter*, souligne Olivier Bessy. *Ils ont aussi pour avantage d'accueillir des niveaux de pratique variés en modulant les conditions d'exercice, par exemple en réglant le débit d'eau dans un stade d'eau vive.* » Les promoteurs de ces projets soulignent aussi qu'ils contribuent à préserver l'environnement en soulageant les espaces naturels d'une trop grande fréquentation. Reste que le « plein air » d'antan se goûte alors dans un univers entièrement fabriqué qui conduit parfois à un brouillage des repères. « *Quand on demande aux visiteurs du Canyoning Park d'Argelès-sur-Mer s'ils pensent être dans la nature, la réponse est souvent oui* », s'amuse Pascal Mao.

L'artificialisation ne se limite d'ailleurs pas à la création de nouveaux espaces. Même dans les sites naturels, le lien avec l'environnement immédiat passe désormais parfois par la médiation d'accessoires technologiques de type « smartphone », utilisés comme podomètre, GPS, outil de calcul du dénivelé...

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Les sports de nature sont-ils donc voués à oublier leur... nature profonde ? Pas si sûr. « *La pratique en milieu artificiel ne remplace pas celle en milieu naturel. En revanche, l'une et l'autre sont pratiquées de manière concomitante par des pratiquants qui alternent entre elles, notamment selon les saisons et les*

SITES : LA CONCERTATION EST EN MARCHÉ

Dix ans après la création du dispositif voulu par la Loi sur le Sport de 2000, où en sont les Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI) ?

Actuellement, seulement 49 départements en ont mis une en place. « *Le lancement a été long, mais il a atteint sa vitesse de croisière, positive* Thierry Bedos, responsable du Pôle Ressources National Sports de Nature (1). *La phase la plus délicate n'est d'ailleurs pas la création d'une commission départementale, mais le passage à un Plan de site (PDESI) identifiant concrètement les espaces concernés et qui, lui, est pérenne. Le rythme est de cinq à six nouveaux plans par an, ce qui est encourageant !* »

Les CDESI – c'était le but – ont ouvert un espace de dialogue et de négociation entre des usagers de la nature qui ne se rencontraient jamais. Certains pointent toutefois les limites du dispositif. « *C'est une démocratie des porte-parole*, souligne Yohann Rech, maître de conférences à Rennes 2 (2). *Or la proportion de pratiquants des sports de nature adhérents d'une fédération est faible, ce qui signifie que tous les autres sont dépourvus de représentants officiels. Pour une démarche réellement participative, sans doute faudrait-il susciter la concertation à un échelon plus local que départemental.* » ● S.G.

(1) Également mis en place en 2003 par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

(2) Coauteur avec Jean-Pierre Mounet de Les sports de nature en débat (réceptions différenciées de la gestion participative dans le Parc naturel régional de Chartreuse), décembre 2011.

Consultable sur www.developpementdurable.revues.org



conditions météo, explique Olivier Bessy. Les puristes qui ne grimpent que sur des falaises sont très marginaux ! » C'est particulièrement vrai pour tous les urbains éloignés de ces terrains de jeu. L'entraînement hebdomadaire sur structure artificielle d'escalade (SAE) ou en bassin d'eau vive prendra ainsi tout son sens au pied d'une paroi de plusieurs centaines de mètres ou entre les remous d'une « vraie » rivière de montagne... L'agence Alterespaces, spécialisée dans l'ingénierie des loisirs et du tourisme durable, préconise même d'utiliser les ressources du virtuel et des consoles de jeu pour faciliter l'apprentissage et faire de la pratique en milieu naturel « une épreuve de vérité » (4)...

UNE RELATION PLUS AUTHENTIQUE ?

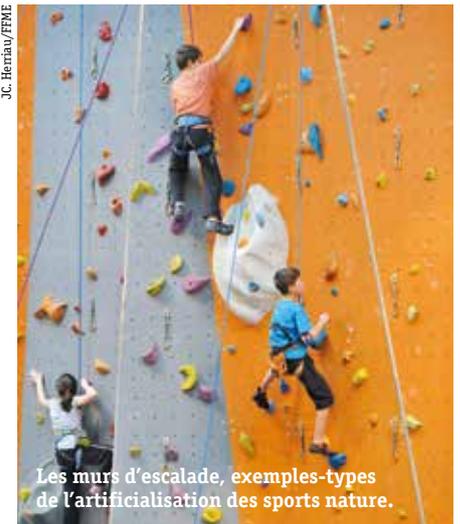
Une chose est sûre : comme le climat, les sports de nature sont voués à évoluer encore dans les années à venir. « On voit émerger l'envie d'avoir une relation à la nature qui ne se limite pas à

la dimension sportive mais qui intègre l'intérêt pour la faune et la flore, l'envie de dessiner ou d'écrire un carnet de voyages, voire, pour certains, une dimension spirituelle. Plus qu'avant s'impose l'idée de vivre avec la nature plutôt que de vivre sur elle », observe Jean Corneloup. D'autres prévoient pour l'avenir des mariages inédits entre sport et culture, des sentiers de découverte ludiques et pédagogiques, des chasses au trésor mêlant orientation, stratégie et utilisation de ressources Internet... Les chemins de Fontainebleau verront alors de nouveaux visiteurs venir frayer avec ceux qui les fréquentent déjà. **SOPHIE GUILLOU**

(1) Le mountain board est un mélange de snowboard, de planche à roulettes et de VTT, qui s'utilise pour descendre sur tout type de terrain : herbe, terre, bitume ou sable dur. Quant au speed riding, ce parent du kitesurf associe le parapente et le ski pour descendre des pentes enneigées en alternant le vol et la glisse.

(2) Auteur de *The North Face, Ultra trail du Mont Blanc, un mythe, un territoire, des hommes*, éditions Le Petit Montagnard, 2012.

(3) La station des Gets, qui joue la carte du VTT depuis



Les murs d'escalade, exemples-typés de l'artificialisation des sports nature.

1992, propose par exemple 80 km de pistes balisées (dont 12 pistes de descentes, 1 piste de freeride et 6 pistes de cross-country), 3 remontées mécaniques dédiées, 1 jump park de trois hectares, etc. (www.lesgets.com)

(4) « Sports et innovation technologiques », Éric Bouchet, octobre 2006 (www.alterespaces.com)

Un support éducatif à développer

Le plein air est de moins en moins pratiqué par les enfants. Mais des initiatives comme celle de l'Ufolep Creuse peuvent inverser la tendance.

C'est une expérience qui, si elle s'avère concluante, pourra être imitée : dans la petite commune de Saint-Georges-la-Pouge, près de Guéret (Creuse), l'Ufolep a créé en septembre dernier une école de sport ciblée exclusivement sur les activités de nature. Elle réunit une quinzaine d'enfants de 7 à 11 ans. « Quand nous les amenons dans la nature, ils ont une attitude différente, remarque Véronique Michnowsky, déléguée départementale. Tout devient ludique et ils se montrent plus réceptifs, plus enthousiastes. Même les plus timides ont quelque chose à raconter ! »

Au sein des huit écoles multisports Ufolep du département, les activités de pleine nature étaient réservées jusqu'alors au troisième trimestre. Mais un tapis de neige n'a jamais empêché de mettre le nez dehors ! Et quand il fait trop mauvais, on reste en salle à préparer l'atelier « cabane » de la sortie grimpe d'arbres ou la prochaine course d'orientation...

RETOUR AUX SOURCES

Conquête de l'autonomie, prise de responsabilité, exercice de la solidarité, apprentissage



de la sécurité active, éducation au développement durable : au-delà des expériences motrices qu'ils proposent aux enfants, les sports de nature recèlent une foule de vertus éducatives. C'est pourquoi le ministère de la Jeunesse et des sports a édité une brochure visant à promouvoir des activités qui, malheureusement, sont en régression auprès des plus jeunes. Si dans un département très rural comme la Creuse la nature n'est jamais très loin, bien des enfants des villes et des banlieues ont perdu tout contact avec celle-ci...

« Dans les années 70, les gamins pratiquaient beaucoup d'activités de plein air, souligne Vincent Bouchet, conseiller technique et sportif à l'Ufolep Limousin. Mais le développement des pratiques à la fois plus hédonistes et plus élitistes des années 80 s'est fait au détriment des pratiques pour tous. Comme s'y ajoute une réglementation toujours plus contraignante, la situation n'est guère reluisante... »

Qu'il s'agisse du nombre de classes de découvertes ou des activités proposées sur le temps scolaire et périscolaire, le constat est le même. « En France, contrairement au Canada où les camps de plein air sont très développés, on a perdu la dimension d'immersion dans la nature telle qu'elle existait à la grande époque du tourisme social. Il y a là un vrai défi pour l'école et pour une fédération comme l'Ufolep, estime Jean Corneloup, professeur à l'université de Clermont-Ferrand. Il est important d'imaginer des projets éducatifs qui retissent ce lien profond avec la nature et qui redonnent du sens aux activités de plein air ».

Pour y parvenir, pourquoi ne pas impliquer aussi les parents ? L'Ufolep de la Creuse travaille ainsi à un projet d'écoles de sport familiales qui proposeraient aux parents et aux enfants de pratiquer les APPN séparément, mais en un même lieu. Un bol d'air, ça fait du bien à tout le monde... ● **S.G.**

Grimper aux arbres pour en connaître l'essence

La grimpe d'arbres est une activité de nature propice à l'éducation à l'environnement. Telle est la vocation de l'association Profil Évasion.

La pratique des sports de nature est saisonnière et propice à l'initiation de publics non licenciés. C'est pourquoi les associations qui l'encadrent ont souvent un caractère atypique par rapport aux clubs traditionnels. L'association Profil Évasion de Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne) offre ainsi la particularité de fédérer une vingtaine de licenciés pour des sorties mensuelles, tout en développant parallèlement des animations pour les enfants des écoles et des centres de loisir qui mobilisent deux salariés à plein temps, épaulés par une dizaine de vacataires durant l'été.

DU VTT AUX APPN

Créée en 1997, initialement dédiée au VTT et gestionnaire depuis 2003 de la Maison du VTT de la mairie de Saint-Fargeau, Profil Évasion s'est tournée vers l'Ufolep lorsqu'elle a élargi son objet aux activités physiques et sportives de nature autour de la grimpe d'arbres.

Le curriculum vitae de Frédéric Baudoin, 42 ans, cofondateur de l'association et aujourd'hui l'un de ses deux salariés permanents, résume bien l'esprit de l'association. Cet ancien moniteur de canoë-kayak et de ski à l'UCPA, également titulaire du BP Jeps «activités physiques pour tous» et formateur pour le CQP «éducateur de grimpe d'arbres», a un jour éprouvé le besoin de se «sédentariser». «Ce qui est devenu un métier était à la base une démarche de passionnés proposant des activités dans un cercle d'amis et de connaissances. De fil en aiguille, nous avons été sollicités pour monter des projets d'initiation à la grimpe d'arbres et de découverte de la nature pour des centres de loisirs. L'association s'est alors professionnalisée pour répondre à cette demande et se conformer à la réglementation en vigueur» explique-t-il. L'association propose des activités à la demi-journée ou à la journée et des mini-séjours sur une semaine en profitant de plusieurs



Derrière les sensations, l'éducation à l'environnement.

sites du Parc naturel régional du Gâtinais, lequel épouse une partie de la forêt de Fontainebleau: «Il n'y a aucun parcours fixe. Nous sommes mobiles, ne serait-ce que pour éviter la sur-fréquentation des sites et ne pas abîmer les arbres, y compris en tassant leur système racinaire».

Frédéric Baudoin insiste aussi sur le fait qu'il s'agit d'«actions éducatives jeune public axées sur le découverte de la nature» et non pas de simples activités sportives pour les 4-12 ans. «Aujourd'hui, les enfants ont du mal à reconnaître les arbres. La plupart du temps, ils ne savent pas non plus comment ils vivent, observe-t-il. Sur les séjours d'une semaine, nous organisons toujours pour finir une course d'orientation où, à chaque balise, les enfants sont interrogés sur ce qu'ils ont appris. Et nos animateurs emportent avec eux des jumelles et un kit pédagogique, car nous prenons le temps d'observer les animaux que nous rencontrons: un écureuil, un héron...». Cela n'a l'air de rien, mais comment apprécier le talent du fabuliste

quand on n'a jamais vu de «héron au long bec emmanché d'un long cou»? Et comment concevoir la majesté du chêne comparé au frêle roseau lorsque l'on n'en connaît pas l'essence? Pour sa vingtaine d'adhérents, à la belle saison l'association propose des sorties «familiales et de pur loisir» autour de la rando VTT, d'un challenge de tir à l'arc, de la grimpe d'arbres ou du canoë-kayak... «Un système de licence à la journée avec une part assurance nous permettrait de toucher davantage de personnes venues par le bouche à oreille ou avec des amis. Car le problème des activités de pleine nature est leur caractère saisonnier: en hiver, nos activités s'arrêtent, à la différence d'un club de football ou de volley» relève Frédéric Baudoin. «Nous aimerions aussi pouvoir mutualiser notre matériel et nos moyens humains avec d'autres associations dédiées aux activités physiques de pleine nature» explique l'animateur. Avis aux intéressés. ●

PHILIPPE BRENOT

Contact: www.profil-evasion.com



Les sports de nature à l'Ufolep

Éducation à l'environnement, santé et tourisme : tels sont les trois axes autour desquels l'Ufolep entend développer les pratiques de plein air.

Combien de licenciés Ufolep ont-ils une pratique régulière des sports de nature ? Probablement près de 100 000, soit un sur quatre, en prenant en compte l'ensemble des activités cyclistes (VTT, cyclotourisme et cycloport) mais pas les sports mécaniques, même lorsque leurs pratiquants sont adeptes du trial ou de l'enduro. Considérons aussi le fait que les activités physiques d'entretien proposent des randonnées ou de la marche nordique, et que les raids ou les randonnées organisés par des associations Ufolep attirent un public qui dépasse de loin celui de nos seuls licenciés (1).

Cette proximité peut s'expliquer en partie par la forte implantation de notre fédération en milieu rural, où la nature est proche. L'action de l'Ufolep en faveur des sports de nature et de leur démocratisation est en tout cas reconnue par les collectivités territoriales et le ministère des Sports (2).

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT. Notre expertise en matière de développement durable se traduit par des organisations écoresponsables comme le Raid'Spect Nature (*lire ci-contre*) et des actions d'éducation à l'environnement. C'est pourquoi nous renouvelerons cet automne notre stage « école de sport et activités de pleine nature », qui aura pour thème « la terre, l'air et l'eau ». Organisée pour la première fois en septembre 2012, cette formation a réuni une vingtaine de référents territoriaux pour construire un cycle de découverte de l'environnement. Les comités concernés ont également reçu une aide en matériel pour les activités d'orientation, de grimpe dans les arbres, et l'organisation de grands jeux. Cette approche socio-éducative des sports de nature est également valorisée par des raids itinérants organisés l'été pour un public jeune, en lien avec nos associations et d'autres partenaires, centres sociaux et collectivités locales : « Du bitume à la verdure » en Champagne-Ardenne, Raid des Cévennes à la mer dans le Gard, Raidy to Go en Ile-de-France. La réforme des rythmes scolaires et les projets éducatifs locaux (PEDT) que les collectivités locales sont invitées à mettre en place ouvrent également de nouvelles perspectives en matière d'activités péri et extrascolaires.

Or les activités physiques de pleine nature offrent l'avantage de pouvoir se pratiquer sans équipements sportifs.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ. Le second axe de travail porte sur le bien-être et la santé. L'essor de la marche nordique à l'Ufolep a été accompagné par des formations sur la santé, la diffusion d'outils pédagogiques et des dotations en matériel. Les deux tiers de nos comités ont ainsi diversifié leurs activités d'entretien en les élargissant au milieu naturel et en se positionnant sur le créneau de la santé : animations pour des publics sédentaires, collaboration avec des structures médicales de santé... Dès septembre, l'Ufolep proposera également aux comités de baliser, sur le modèle des parcours santé des années 1980, des parcours marche nordique que le grand public pourra emprunter.

TOURISME ET LOISIR. L'offre touristique et de loisir peut constituer un troisième levier de développement, notamment dans la perspective d'une collaboration avec Vacances pour Tous, le secteur vacances de la Ligue de l'enseignement. Pour cette approche centrée sur les territoires, l'Ufolep pourra mettre à profit l'expérience des stages sportifs cyclistes



du comité des Alpes-Maritimes, des Brevets de randonneurs cyclistes (et leur impact sur l'animation locale), du Playa Tour et des diverses animations sur les bases de loisirs.

Tels sont donc les trois axes que l'Ufolep entend privilégier afin de proposer en matière de sports de nature et d'activités de plein air des pratiques éducatives et sportives accessibles à tous. ●

BENOÎT GALLET

bgallet.laligue@ufoplep-usep.fr

(1) Une étude menée en 2010 auprès des 502 associations organisatrices de raids multisports a montré que seulement 8 % des participants étaient titulaires d'une licence Ufolep. (2) L'Ufolep est notamment associée à différents travaux du Pôle Ressources National Sports de Nature : promotion des valeurs socio-éducatives, raids multisports de nature, rencontres européennes Euromeet.

RAID'SPECT NATURE ET ÉCO TOUR

L'Ufolep Rhône-Alpes organise le 15 juin sur le plateau du Retord (Ain) la 7^e édition du Raid'Spect Nature, manifestation écoresponsable soucieuse de limiter son impact sur l'environnement. Le Raid'Spect est aussi un label offrant aux organisateurs de raids une méthode et un mode d'évaluation de leurs performances en

la matière. Afin de partager cette prise en compte des recommandations du développement durable (faible impact sur le milieu naturel, producteurs locaux pour le ravitaillement, transports en commun ou covoiturage, matériel recyclable...), le Raid'Spect se double en 2013 d'un Éco-Tour. Les organisateurs participants s'inscrivent dans une démarche de mutualisation autour de l'éco-responsabilité. Après le plateau du Retord, l'Éco-Tour passera par le lac d'Aiguebelette (Savoie) le 22 Juin, avant de revenir dans l'Ain pour le Raid'Spect Valserine, le 15 septembre. D'autres étapes attendaient confirmation en Savoie, Isère et Jura. ● GÉRARD MOINS

